



Le 27 janvier 2017

## COMMUNIQUE

# Fondation pour l'investissement social : fondation pour mettre le social dans les mains des multinationales

Mardi 17 janvier 2017, François Hollande, président de la République, Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, en présence de Gérard Mestrallet, président du conseil d'administration d'Engie (également président de la fondation Agir contre l'exclusion) annonçaient le lancement « *de la Fondation pour l'investissement social et le développement humain* »<sup>1</sup>, présidée par Isabelle Kocher, directrice générale d'Engie.

Cette fondation, créée à l'initiative de la puissance publique (ministère des Affaires sociales et de la Santé), chargée « *d'évaluer et identifier les projets les plus efficaces, pour encourager l'innovation en matière de politiques de solidarité* » est, hélas, clairement sous la tutelle des grandes multinationales du CAC 40.

En effet, elle est placée sous l'égide de Face (Fondation agir contre l'exclusion), fondation créée par les grandes entreprises et présidée par M. Mestrallet pour « *favoriser l'engagement social et sociétale des entreprises, en lien avec la puissance publique et les parties prenantes, dans la lutte contre toutes les formes d'exclusions, de discrimination et de pauvreté* ». Une sorte de partenariat public-privé (PPP), pour développer une approche de la charité, qui se substitue à une logique de solidarité. Gageons que les « évaluations novatrices » du social et de la solidarité de la *fondation pour l'investissement social et le développement humain* n'iront pas à l'encontre de ses principaux dirigeants !

### Le Collectif des associations citoyennes :

- Dénonce ce nouvel accaparement du domaine social par les multinationales sous prétexte « d'innovation », « d'expérimentation » et maintenant « d'évaluation ». Ce dispositif vient à point nommé pour compléter la mise en œuvre des [Contrats à impact social](#) (CIS, version française des SIB) sans même les nommer tout en s'appuyant sur cette expérimentation !

---

<sup>1</sup><http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250278325611&cid=12502783194>

- Rappelle que la première solidarité des grandes entreprises est de payer leurs impôts dans le pays où elles réalisent leur profits au taux normal de 35 % minimum et non de rechercher l'optimisation fiscale et d'organiser l'évasion fiscale... ;
- Trouve que les innovations, tout comme les expérimentations, ressemblent fort à des logiques de start-up. Le social n'est pas un concours d'innovations ou d'expérimentations entre investisseurs, avec profit « raisonnable » pour les gagnants, mais une solidarité assumée par toute une société, chacun selon son revenu, à l'égard des plus en difficulté. C'est la philosophie solidaire de la Sécurité sociale dont, par ailleurs, on annonce le démantèlement ;
- Affirme que toute évaluation crédible doit être contradictoire, transparente et démocratique. Impossible, dans ce cas, de faire l'impasse sur l'expertise des acteurs de l'action sociale, notamment celle des métiers du lien social et celle du secteur associatif, impliqué de façon très majoritaire dans la mise en œuvre des actions concernées ;
- Dit qu'il est impératif, de créer, avec les moyens nécessaires, un organisme indépendant, citoyen et associatif d'évaluation afin de permettre à la société civile de se saisir, de façon très large, de ce débat, et d'apporter sa contre-expertise ;
- S'inquiète des biais et des confusions volontairement entretenus sur l'objet précis de l'évaluation, à l'instar de ce qui est proposé actuellement par la Puissance Publique pour les récents [Contrats à Impact Social](#), puisqu'il est proposé, de manière impatiente et détournée, d'évaluer le « dispositif de lancement » de l'expérimentation en 2017 et non les premiers résultats sociaux des actions engagées qui n'arriveront à leur terme qu'à partir de 2021.

**Collectif des associations citoyennes**

[www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net)

01 48 07 86 16 / [contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net)

*Le Collectif des associations citoyennes (CAC), est né en 2010 pour lutter contre l'instrumentalisation et la réduction des associations à leur seule dimension commerciale ainsi que pour défendre la contribution des associations à l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, soutenable et participative. Il mêle veille, alerte et soutien mutuel pour les associations citoyennes en proposant analyses, débats, interpellations, formations et réflexions communes dans une démarche d'éducation populaire.*